

## Circulaire de rentrée

Ecole Sainte Anne Crozon

Voici quelques informations concernant la vie de l'école:

### Les classes :

Les élèves présents dans l'école sont répartis en 4 classes maternelles et 6 classes primaires :

- Les PS1 /PS2 avec **Paule GAUCHET**
- Les PS1/PS2 avec **Laëtizia DEHORS**
- Les MS/GS avec **Alain BOUCHER**
- Les MS/GS avec **Isabelle LE ROY**
- Les CP avec **Magali CARO**
- Les CE1 avec **Séverine RANNOU**
- Les CE2 avec **Frédéric LE TOUX**
- Les CE2/CM1 avec **Claire LAZARETH et Rachél TRETOUT**
- Les CM1 avec **Céline LAROUR et Rachél TRETOUT**
- Les CM2 avec **Gaétan LASTENNET et Rachél TRETOUT**

Outre ces 10 classes, un poste de Regroupement d'Adaptation (aide aux enfants en difficulté) tenu par **une enseignante spécialisée, Annie SENE**, fonctionne à quart temps.

L'équipe pédagogique comprend également :

**Vinicia DE FILIPPIS, Armelle LE PARC, Sophie EUZEN, Eliette MERCIER:** les aides maternelles.

**Morgane LEGUIS, Gwenaëlle MORLON, Marine LE MERLE, Frédérique MEZOU et Sabrina LEZEBOT :** pour les postes d'AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap)

**Jason REYNOLDS:** responsable de la maintenance: électricité, peinture, espaces verts, etc.

**Christèle FOUGERAY :** assure le ménage des locaux du primaire.

**Clotilde LANÇON :** responsable du secrétariat de l'école.

**Marie ZWIERS :** responsable de la comptabilité de l'école.

**Valérie LE GUERN, Johanna COURBARIAUX, Odette LAGADEC, Chantale GARREC et Marielle SAVIN:** cantine et service.

**La directrice, Céline LAROUR, se tient à la disposition des parents de 14h00 à 18h00 le lundi et le jeudi après-midis, sur rendez-vous.**

### Cantine :

**La cantine est ouverte aux enfants à partir de 2 ans, uniquement s'ils sont capables de manger tout seuls.**

Chaque élève bénéficie d'un badge gratuit pour permettre d'enregistrer son passage à la cantine. Les badges sont conservés en classe.

### Fiche de renseignements

Une fiche de renseignements vous concernant vous a été remise récemment. Merci de la vérifier, de la corriger si besoin et d'en faire retour sans délai.

### Garderie :

Une garderie fonctionne le matin de **7h30 à 8h45** et le soir de **17h00 à 18h 45**.

Elle est assurée le matin par Vinicia de Filippis et Armelle Le Parc et le soir par Eliette Mercier ou Sophie Euzen dans les locaux du primaire.

**Merci de respecter les horaires.**

**Après 18h45, toute minute supplémentaire sera facturée 1 euro.**

**En cas de récidives, l'accès à la garderie pourrait être remis en cause.**

Au cas où vous auriez un message à faire passer pendant le temps de la garderie, vous pouvez composer le : 02.98.27.07.50

### Horaires : cf courriel de rentrée

**En dehors de ces horaires, c'est la garderie qui fonctionne.**

**Pour des raisons de sécurité, les enfants qui sont dans l'école avant 8h40 et après 17h00 sont automatiquement conduits en garderie**

Les enfants du primaire et de la maternelle sont tenus d'arriver à l'heure.

La semaine se déroule sur le rythme de 4 jours : lundi, mardi, jeudi et vendredi.

### Les absences des élèves :

Toute absence d'un enfant doit être justifiée par un certificat médical ou un mot écrit des parents qui sera remis à l'école dès le retour de l'enfant. **Il est obligatoire d'avertir l'école en téléphonant au 02 98 27 07 50 dès le début de l'absence ou d'en informer l'enseignant par mail ou par un mot dans le cahier de correspondance.**

### Heures d'ouverture du Secrétariat :

Lundi : de 9h00 à 12h et de 14h00 à 17h 15

Mardi : de 9h00 à 12h et de 14h00 à 17h 15

Jeudi : de 9h00 à 12h et de 14h00 à 17h 15

Vendredi : de 9h00 à 12h et de 14h00 à 17h 15

## Rencontres Parents Enseignants :

Les rencontres Parents Enseignants sont des moments très importants en ce début d'année scolaire. Votre présence est indispensable. Vous y recevrez des informations sur les projets pédagogiques, l'organisation, le fonctionnement de la classe, etc...

Nous profiterons de ces rencontres pour vous expliquer la manière dont nous faisons fonctionner le soutien scolaire.

Lors de ces rencontres, seuls les sujets concernant **l'ensemble des élèves** sont abordés. Les enseignants préciseront les modalités de rencontres pour aborder les cas particuliers.

Les rencontres ont lieu à **17h15**.

Pour les parents qui le souhaitent la garderie accueillera gracieusement les enfants pendant les réunions.

## Les dates des rencontres Parents Enseignants :

-PS1/PS2(Paule) : Je 28 sept	-CE1 : Je 21 sept
-PS1/PS2(Laetizia) : Ma 03 oct	-CE2 : Ma 26 sept
- MS/GS( Isabelle) : Lun 02 oct	-CE2/CM1 : Ma 19 sept
- MS/GS( Alain) : Je 05 oct	-CM1 : Ve 29 sept
-CP : Ve 15 sept	-CM2 : Lun 27 sept

## Sortie et sécurité :

**Très important.**

- Si votre enfant doit quitter l'école **avec une autre personne** que ses parents, **merci de prévenir l'enseignant.**
- Les enfants de primaire qui prennent **le car** pour rentrer **doivent rester avec l'enseignant en charge de la surveillance jusqu'à 17 h00** et seront ensuite conduits au portail place de la mairie, où ils prendront leur car.

## Sécurité et hygiène :

Il est demandé aux parents **de ne pas pénétrer dans les locaux de l'école.**  
**Il est interdit de fumer dans l'enceinte de l'école et d'y venir accompagnés d'animaux.**

## Les médicaments :

L'école n'est pas habilitée à donner des médicaments aux élèves. Ceux-ci ne seront donnés que de manière très exceptionnelle dans le cas de certaines maladies qui demandent l'intervention de l'adulte (asthme...) sur demande écrite des parents et sur ordonnance.

## Calendrier scolaire :

Article 1 : Le calendrier national de l'année scolaire 2023-2024 s'applique aux établissements du département du Finistère selon les modalités suivantes :

Prérentrée des enseignants	Vendredi 1 <sup>er</sup> septembre 2023	
Retrentrée scolaire des élèves	Lundi 4 septembre 2023	
Vacances de la Toussaint	Vendredi 20 octobre 2023	Lundi 6 novembre 2023
Vacances de Noël	Vendredi 22 décembre 2023	Lundi 8 janvier 2024
Vacances d'hiver	Vendredi 23 février 2024	Lundi 11 mars 2024
Vacances de printemps	Vendredi 19 avril 2024	Lundi 6 mai 2024
Début des vacances d'été (*)	Vendredi 5 juillet 2024 après la classe	

(\*) Les enseignants appelés à participer aux opérations liées aux examens sont en service jusqu'à la date fixée pour la clôture de ces examens par la note de service établissant le calendrier de la session.

- Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.
- Les classes vaqueront le vendredi 10 mai 2024 (pont de l'Ascension).

**ATTENTION : Une « journée pédagogique » aura lieu le vendredi 20 octobre 2023 pour tous les enseignants ainsi que pour tout le personnel éducatif de l'école (AESH, ATSEM, personnel OGEC). Elle concernera toutes les écoles catholiques du secteur de Châteaulin. L'école sera donc fermée et ne pourra pas proposer de solution de garde pour les enfants.**

*L'équipe pédagogique vous souhaite à tous, enfants et parents,  
une très bonne année scolaire 2023 - 2024*

Pris connaissance le : .....

Signatures des parents : .....